

ÉCOLE PRIMAIRE DES MARGUERITE

Planification annuelle 2024-2025

5^e année du primaire

À l'intention des parents



Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'École primaire des Marguerite. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certains renseignements qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire.

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les divers *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur chacune des disciplines inscrites à l'horaire de votre enfant;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces disciplines;
- des renseignements sur chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques renseignements concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication sur le développement et l'adaptation de votre enfant le 15 octobre 2024 .
Premier bulletin (50 jours)	Le 1 ^{er} bulletin vous sera remis au plus tard le 21 novembre 2024 . Ce bulletin couvrira la période du 28 août au 13 novembre. La rencontre de parents pour ce bulletin aura lieu le jeudi 21 novembre.
Deuxième bulletin (57 jours)	Le 2 ^e bulletin vous sera remis au plus tard le 27 février 2025 . Ce bulletin couvrira la période du 14 novembre au 21 février. La rencontre de parents du 27 février sera pour les seuls parents convoqués.
Troisième bulletin (73 jours)	Le 3 ^e bulletin vous sera « courriellé » autour du 4 juillet 2025 . Il couvrira la période s'échelonnant du 24 février au 20 juin.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec la direction pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations !

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

1

<http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Directrice

Josée Lapierre

Directeur adjoint

Eric Gagné

Titulaires de 5^e année

Pascale Leroux-Lapointe (gr. 501)

Mireille Tremblay (gr. 502) Anne-Sophie Ratelle-Brzeau (à partir de janvier)

Mélanie Laliberté (gr. 503)

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français <i>Arobas</i> Fiches reproductibles	Mathématique <i>Décimale</i> Fiches reproductibles	Univers social <i>À la trace</i> Fiches reproductibles	Science et technologie <i>Éclair de génie</i> Fiches reproductibles	Culture et citoyenneté québécoise <i>Passeport citoyen</i> Fiches reproductibles
---	---	---	--	---

Devoirs et leçons

L'agenda hebdomadaire sera déposé sur la plateforme Classroom et dans leur cartable.

La supervision des parents est nécessaire.

Un cahier d'étude et de devoirs sont fournis à chaque élève.

Les fascicules Arobas et Décimale seront également utilisés pour l'étude complémentaire.

Français, 5 ^e année	
Compétences développées par l'élève	
Lire (40%)	L'élève peut lire des textes littéraires et courants sur des sujets moins connus et contenant moins des mots familiers. En ayant recours à différentes stratégies, il peut trouver, déduire et comparer l'information contenue dans divers textes. Il peut donner et justifier son opinion. Tout au long de l'année, il le fait avec l'intervention de son enseignant.
Écrire (40%)	L'élève produit des textes littéraires et courants dans différents contextes et destinées à différents lecteurs. Il planifie, rédige, révisé et corrige son texte. Il présente ses idées dans l'ordre et divise ses textes en paragraphes. Ses phrases sont élaborées et reliées entre elles. Il laisse peu d'erreurs dans les mots courants et dans les accords dans le groupe du nom (déterminant, nom, adjectif) et accorde le verbe avec son sujet. Tout au long de l'année, il le fait avec l'intervention de son enseignant.
Communiquer (20%)	En groupe, l'élève échange sur une grande variété de sujets. Il s'exprime clairement et de façon cohérente. Il peut nuancer ses idées et ses points de vue. Il formule des questions pour s'informer et pour obtenir des clarifications ou des précisions. Tout au long de l'année, il le fait avec l'intervention de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 13 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 14 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 20 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ²	Résultat inscrit au bulletin
En lecture : Compréhensions de lecture	Oui	En lecture : <i>idem</i>	Oui	En lecture : <i>idem</i>	Oui	Oui
En écriture : Situations d'écriture variées Dictées Tests de conjugaison Tests de grammaire	Oui	En écriture : <i>idem</i>	Oui	En écriture : <i>idem</i>	Oui	Oui

² MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

CS : commission scolaire

En communication orale : Observations de l'élève lors de situations de communication orale en groupe dans différents contextes Présentations orales préparées	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	En communication orale : <i>idem</i>	Oui	En communication orale : <i>idem</i>	Non	Oui
--	---	--	------------	--	------------	------------

Mathématique, 5^e année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (30%)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont multiples (ex. : Créer un visage à la manière de Picasso en respectant des consignes liées aux fractions, à la mesure et aux figures géométriques.). L'élève a recours à divers modes de représentation (ex. : tableaux, schémas, listes de tâches à effectuer, etc.) pour organiser les données. Il anticipe le résultat et élabore une solution pouvant comporter plusieurs étapes. Il communique sa solution, verbalement ou par écrit, en utilisant un langage mathématique rigoureux.
Utiliser un raisonnement mathématique (70%)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.

* Les principales connaissances que l'élève apprend à faire et à mobiliser avec l'intervention de l'enseignant sont les suivantes :

Arithmétique : Représentation de nombres naturels et de nombres décimaux inférieurs à 1 000 000; représentations de fractions, fractions équivalentes, association de nombres décimaux et de pourcentages à des fractions; appropriation des techniques conventionnelles de calcul écrit pour multiplier et diviser des nombres naturels et des nombres décimaux.

Géométrie : Repérage dans le plan cartésien; description et classification de figures planes; association de solides à leur développement; utilisation de la réflexion et de la translation pour produire des frises et des dallages.

Mesure : Estimation et mesure de longueurs, de surfaces, de volumes, d'angles, de capacités, de masses, du temps et de la température.

Statistique : Interprétation et représentation de données dans des diagrammes à bandes, à pictogrammes et à ligne brisée; interprétation de données présentées dans des diagrammes circulaires; calcul de la moyenne arithmétique.

Probabilité : Simulation d'activités liées au hasard; comparaison des résultats possibles d'une expérience liée au hasard avec les résultats théoriques connus (ex. : tirer une carte de cœur dans un jeu de cartes, etc.).

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 13 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 14 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 20 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Résoudre une situation-problème : <i>idem</i>	Oui	Résoudre une situation-problème : <i>Idem</i>	Oui	Oui
Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Exercices variés Tests de connaissances	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : <i>idem</i>	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : <i>idem</i>	Oui	Oui

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, 5 ^e année	
Compétences développées par l'élève	
Lire l'organisation d'une société sur son territoire	L'élève acquiert des connaissances liées aux sociétés suivantes : la société québécoise et la société canadienne pour les périodes comprises entre 1745 et 1905. L'élève est amené à situer ces sociétés dans le temps et l'espace, à établir des faits reliés à l'histoire, à donner les caractéristiques d'un territoire, à établir des comparaisons, à déterminer des changements, à mettre en relation des faits et à établir des liens de cause à effet pour les éléments historiques issus du programme.
Interpréter le changement dans une société et sur son territoire	
S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire	
Le programme de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 13 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 14 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 20 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Situations d'apprentissage et d'évaluation traitant de : la lecture de l'organisation d'une société sur son territoire et/ou l'interprétation du changement dans une société et sur son territoire et/ou l'ouverture à la diversité des sociétés et de leur territoire	Oui	idem	Oui	Idem	Non	Oui

Science et technologie, 5^e année

Compétences développées par l'élève

Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique

C'est dans l'action que l'élève développe ses compétences et acquiert des connaissances en science et technologie.

Avec le soutien de son enseignant, l'élève doit donc proposer des explications ou des solutions à divers problèmes de science et technologie liés à la vie courante (par exemple, comment peut-on concevoir un jeu électrique?). Il doit également utiliser divers outils (cylindre gradué, balance, thermomètre, etc.). Finalement, la communication scientifique doit se faire selon les normes propres à la science et à la technologie.

Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie

L'élève est amené, après avoir bien cerné le problème, à émettre une hypothèse, à planifier une démarche de résolution de problèmes, à réaliser la démarche, à émettre des conclusions et à réfléchir sur l'ensemble du processus de résolution de problèmes.

Tout en développant des compétences, l'élève est amené à acquérir plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers :

Communiquer à l'aide des langages utilisés par la science et la technologie

1. **L'univers matériel** (électricité, changements chimiques, transmission d'énergie, etc.);
2. **L'univers Terre et espace** (roches et minéraux, système solaire, énergies renouvelables et non-renouvelables, etc.);
3. **L'univers vivant** (transformation des vivants, sources d'énergie des vivants, tropismes, etc.).

Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.

Le programme de science et technologie comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 13 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 14 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 20 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Situations d'apprentissage et d'évaluation ayant pour base des problèmes de science et technologie liés au quotidien des élèves. Questions sur la démarche expérimentale de l'élève. Questions sur les connaissances de l'élève.	Non	<i>idem</i>	Oui	<i>idem</i>	Non	Oui

Arts plastiques, 5^e année

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	L'élève transforme la matière à deux ou trois dimensions et avec l'intervention de l'enseignant fait appel à l'observation, à la mémoire et à l'invention. Il utilise de façon consciente chacune des étapes de la démarche de création. Sa création est personnelle et traduit sa perception du réel.
Réaliser des créations plastiques médiatiques	L'élève apprend à réaliser des créations dans le but de communiquer un message à son entourage. Il prend en considération les messages à transmettre et les destinataires. Il expérimente des gestes transformateurs.
Apprécier des œuvres	L'élève découvre des productions variées de différentes périodes artistiques. Il apprend à repérer une œuvre et à la comparer. En utilisant de façon appropriée le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation, l'œuvre d'art, l'objet culturel du patrimoine ou l'image médiatique.
Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin. Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 13 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 14 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 20 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Réalisation de créations plastiques personnelles Pertinence de l'appréciation des œuvres d'art, du patrimoine artistique, des images médiatiques, de ses réalisations personnelles ou de celles de ses camarades	Non	<i>idem</i>	Oui	<i>idem</i>	Non	Oui

Culture et citoyenneté québécoise, 5^e année

Compétences développées par l'élève

Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles

Le programme de culture et citoyenneté québécoise (CCQ) a pour objectif de contribuer au développement des compétences de compréhension et de réflexion en lien avec la culture et la citoyenneté québécoise. Le programme valorise les principes démocratiques, l'État de droit laïque et les valeurs d'égalité et de respect de la dignité humaine énoncées dans la Charte des droits et libertés de la personne. De plus, le programme CCQ devient le principal véhicule par lequel le milieu scolaire offre de l'éducation à la sexualité aux élèves. L'enseignement est réalisé avec une vision globale, positive et inclusive de la sexualité pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires, de se responsabiliser par rapport à différents enjeux liés à la sexualité et de prendre des décisions éclairées.

Le développement de cette compétence amène les élèves à élargir leur compréhension de réalités culturelles jusqu'à l'échelle de la société québécoise et à élaborer des réponses à des questions de compréhension, à des questions philosophiques et à des questions éthiques. Les élèves 's'appuient sur les acquis des cycles précédents pour approfondir leur capacité à observer des réalités culturelles et à examiner des points de vue. Le dialogue est mis à profit tout au long du développement de la compétence.

Dans le développement de cette compétence, les élèves seront amenés à s'intéresser à :

- Les dimensions de l'identité et les valeurs personnelles et collectives
- La diversité sociale et culture partagée, et les expériences démocratiques
- La transition vers l'adolescence et les attentes pour l'avenir
- Les choix collectifs d'avenir
- Les fonctions et effets du numériques et les expériences et usages variés du numérique

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 13 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 14 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 20 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
	Non		Oui		Non	Oui

Spécialistes de 5^e année

Félicitas Bordianu (Musique)

Ania Ivonne Tellez Castellanos (Anglais)

Badredine Said Djahnine (Éducation physique)

Nabil Nasri (Éducation physique)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Anglais

Devoirs facultatifs :

- lire des livres d'histoire, bandes dessinées, magazines en anglais;
- regarder régulièrement une émission en anglais à la télévision;
- regarder des films en anglais;
- écouter des chansons en anglais;
- visiter des sites Internet en anglais.

Devoir :

- *Spirals, Activity book A.*

Musique

Devoirs :

- Pratiquer régulièrement les pièces vocales et instrumentales apprises
- Révision de la notation musicale apprise (signes musicaux, etc.)
- Écouter de la musique de différents styles à la maison;
- Assister à des concerts (orchestre symphonique, ballet, opéra, etc.).

Éducation physique et à la santé

Le port du costume (t-shirt et culotte de sport) est obligatoire ainsi que les souliers de course.
Note : un chandail de rechange est exigé pour le retour de l'élève en classe.

Anglais, 5^e année

Compétences développées par l'élève

Communiquer oralement en anglais (45 %)	L'interaction orale est au cœur des apprentissages au troisième cycle. Lorsqu'il parle en anglais, l'élève utilise des modèles d'interaction qui lui permettent de répondre aux messages oraux et de transmettre ses propres messages dans toutes les situations de la classe (activités de groupe, échanges, etc.). Il développe une banque de mots et d'expressions en lien avec ses intérêts personnels et des thèmes généraux (écologie, héros, enfants d'autres pays, etc.). Il participe aux activités en employant des mots et des expressions utiles pour parler de ses besoins, sentiments et intérêts et de ceux des autres; se renseigner sur les autres; donner des consignes; demander de l'information; offrir de l'aide; donner son opinion; faire des suggestions, etc. La plupart du temps, il utilise ce langage utile de façon spontanée. Bien que la communication soit plus importante que la précision grammaticale au cours d'anglais, l'élève fait attention, quand il parle, aux formes possessives, aux prépositions, aux expressions du temps, aux mots d'interrogation, aux articles, aux temps des verbes, à la prononciation, etc. Il réfléchit davantage au sens des mots, expressions et notions grammaticales qu'aux usages exacts. Il persévère à parler toujours en anglais. Il utilise des stratégies tels l'autorégulation, l'inférence, la substitution d'un mot inconnu par un mot connu, la prise de risques et le fait d'accepter de ne pas tout comprendre. Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.
Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	L'élève lit, écoute et visionne différents types de textes populaires, littéraires et informatifs (livres d'histoire, brochures, magazines, vidéos, sites Internet, etc.) qui lui permettent d'entrer en contact avec la langue anglaise et la culture anglophone. Avec ses pairs, il utilise les composantes du texte (phrases clés, marqueurs de relation, tables des matières, etc.) et relève les idées générales et plus nuancées pour comprendre des textes portant sur des thèmes généraux (actualité, musique, personnages historiques, etc.). Pour manifester sa compréhension des textes, il identifie et décrit les éléments essentiels, démontre sa compréhension, compare la réalité présentée dans les textes à la sienne et exprime son appréciation. Pour ce faire, il peut remplir un organisateur graphique, raconter les événements principaux d'une histoire, répondre aux questions, etc. Pour réaliser des tâches où il réinvestit sa compréhension, il suit des modèles ouverts, choisit, organise et résume l'information et les idées des textes, élargit sa banque de mots et d'expressions et livre un produit personnel (imaginer la suite d'un récit, réagir à un article de journal, etc.). Il utilise des stratégies tels l'utilisation de ressources (dictionnaire bilingue, livre de grammaire, etc.), l'inférence, le survol et le repérage. Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.
Écrire des textes (20 %)	L'élève écrit des textes signifiants pour lui (lettres, devinettes, journal de classe, courriels, etc.). Il s'exprime en anglais par écrit tout en prêtant attention à la qualité de ses textes (phrases simples, ordre des mots, formes possessives, prépositions, expressions du temps, mots d'interrogation, articles, temps des verbes, orthographe, ponctuation, etc.). Au cours d'anglais, le but d'écrire n'est pas d'apprendre systématiquement un éventail de vocabulaire et de notions grammaticales, mais de communiquer par écrit sur des thèmes généraux (films, vacances, etc.) à un public familial. Pour ce faire, l'élève est initié à l'écriture comme un processus collaboratif avec ses pairs. Pour se préparer à écrire, l'élève suit les consignes, note ses idées et les organise. Pour composer un brouillon, il utilise un modèle ouvert. Il prend le risque d'exprimer ses idées en anglais et persévère dans la production du brouillon. Pour se réviser, il vérifie les consignes et les notions grammaticales visées par la tâche, soumet le texte à la critique de ses pairs, reformule des idées, apporte des corrections et produit un texte propre et bien présenté. Il utilise des stratégies telles l'utilisation de ressources (dictionnaire visuel, banque de mots, liste de règles grammaticales, grille d'autocorrection, etc.), la planification et l'autoévaluation. Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.

Anglais, 5^e année

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 13 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 14 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 20 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Communiquer oralement en anglais : Observation des élèves en groupe	Oui	Communiquer oralement en anglais: <i>idem</i>	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Communiquer oralement en anglais : <i>idem</i>	Non	Oui
Comprendre des textes lus et entendus : Activités diverses Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Comprendre des textes lus et entendus : <i>idem</i>	Oui	Comprendre des textes lus et entendus : <i>idem</i>	Non	Oui
Écrire des textes : Activités diverses Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Écrire des textes : <i>idem</i>	Oui	Écrire des textes : <i>idem</i>	Non	Oui

Musique, 5 ^e année	
Compétences développées par l'élève	
Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève utilise de façon consciente chacune des étapes de la démarche de création en utilisant sa voix, des instruments de percussion et des instruments mélodiques. Sa réalisation démontre un rapport étroit entre les éléments du langage musical, les moyens sonores et les éléments de techniques exploités.
Interpréter des pièces musicales	L'élève s'approprie de plus en plus le contenu musical et la technique instrumentale tout en apprenant les règles de musique d'ensemble. Son interprétation contient des intentions expressives claires et est en accord avec le texte musical de la pièce choisie, laquelle est d'une durée variable. L'élève en respecte la structure, contrôle les éléments de techniques appropriés et tient compte des règles relatives à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève apprend à utiliser de plus en plus le vocabulaire relié à la musique et découvre des œuvres variées. Il apprend à décrire des éléments de contenu dans l'œuvre. À la suite d'activités d'audition, il repère des éléments musicaux, est amené à les comparer d'un extrait à un autre et à y associer des traces d'ordre socioculturel.
Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin. Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 13 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 14 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 20 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin

Développement du sens rythmique Formules rythmiques simples à complexes Théorie musicale Apprentissage des éléments du langage musical (notation, etc.) Apprentissage de divers instruments de musique (principalement l'ukulélé) et dictées musicales Exercices techniques vocales et instrumentale (doigtés de la flûte à bec et l'ukulélé) Interprétation de pièces vocales et instrumentales et les accords de l'ukulélé Audition d'œuvres Création sonore Connaissance et classification par famille des instruments de musique de l'orchestre symphonique Études : compositeurs, époques, styles et genres musicaux, musiciens, etc.	Oui	<i>idem</i>	Oui	<i>Idem</i>	Non	Oui
--	-----	-------------	-----	-------------	-----	-----

Éducation physique et à la santé, 5^e année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève planifie des actions motrices et des enchaînements selon ses capacités et des contraintes de l'activité. Il exécute les actions motrices et les enchaînements dans l'ordre planifié et selon les techniques enseignées. Il exécute des actions motrices et des actions simultanées en continuité (sans brisure, sans arrêt). Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche et ses résultats et dégage les apprentissages réalisés.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités collectives, l'élève élabore en coopération (avec un ou plusieurs partenaires) des plans d'action selon les capacités de ses pairs et les contraintes de l'activité. Il applique les principes d'action planifiés, les principes de synchronisation et les principes de communication. Il joue le rôle prévu au plan d'action et ajuste au besoin les actions motrices. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche, les plans d'actions et les résultats et dégage les apprentissages réalisés.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève élabore des plans d'une pratique régulière d'activités physiques et des plans d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie. Il pratique en contexte scolaire divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élever d'une durée d'au moins 10 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue les résultats en fonction des activités pratiquées et dégage les effets et les bienfaits sur sa santé et son bien-être.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20 %) Du 28 août au 13 novembre	2^e étape (20 %) Du 14 novembre au 21 février	3^e étape (60 %) Du 24 février au 20 juin
---	---	---

Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation au gymnase Situation d'apprentissage et d'évaluation en lien avec le programme « GYM EN FORME » (option norme) Situation d'apprentissage et d'évaluation sur différents sports d'équipe (exécution, stratégies et communication) Évaluation d'une activité physique d'intensité modérée à élevée, d'une durée d'au moins 10' minutes : jogging (1600M)	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation au gymnase et en classe (volet santé) Situation d'apprentissage et d'évaluation sur différents sports d'équipe (exécution, stratégies et communication) Situation d'apprentissage et d'évaluation sur des connaissances anatomiques	Oui C1+C2+C3	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation au gymnase et en classe (volet santé) -Situation d'apprentissage et d'évaluation en lien avec le programme « GYM EN FORME » (option amélioration) -Situation d'apprentissage et d'évaluation sur différents sports d'équipe (exécution, stratégies et communication) -Évaluation d'une activité physique d'intensité modérée à élevée, d'une durée d'au moins 10' minutes : jogging (1600M). Situation d'apprentissage et d'évaluation concernant les saines habitudes de	Non	Oui C1+C2+C3

Compétence non disciplinaire

Des commentaires portant sur la compétence non disciplinaire ci-dessous vous seront transmis aux étapes 1 et 3 .

1^{ère} étape	Organiser son travail : - Visualiser la tâche dans son ensemble - Réguler sa démarche - Analyser sa démarche
3^e étape	Savoir communiquer : - S'approprier divers langages - Recourir à divers modes de communication - Gérer sa communication

Annexe 1 : Barème de l'école des Marguerite

MANIFESTATIONS OBSERVABLES	COTE	POURCENTAGE
Dépasse les attentes avec facilité, efficacité et de façon autonome.	A+	95-100
Répond à toutes les attentes avec facilité, efficacité et de façon autonome.	A	90
Répond aux attentes prévues et fait très peu d'erreurs.	B+	85
Répond aux attentes prévues et arrive à corriger ses erreurs sans aide.	B	80
Répond aux attentes prévues et arrive à corriger ses erreurs en recevant peu d'aide.	B-	75
Répond à la plupart des attentes prévues en recevant parfois de l'aide	C+	70
Répond minimalement aux attentes prévues en recevant parfois de l'aide.	C	65
Répond minimalement aux attentes prévues en recevant fréquemment de l'aide.	C-	60
Avec une aide soutenue, l'élève satisfait à certaines attentes.	D+	55
Avec une aide soutenue, l'élève satisfait avec difficulté à certaines attentes.	D	50
Même avec aide soutenue, l'élève n'arrive pas à satisfaire aux attentes.	E	40

Les notes au bulletin ne sont pas une moyenne des résultats aux examens. L'évaluation au bulletin est plus large et tient compte du jugement de l'enseignant, des évaluations en général ainsi que des observations en classe.